ACCÈS AUX DROITS

- FORMATION PROFESSIONNELLE JURIDIQUE EN DROIT DE LA FAMILLE -



## « Autorité parentale et séparation »

Type d'intervention	Formation juridique		
Public	Tous professionnel-le-s confronté-e-s dans leur travail quotidien à des problématiques familiales <b>nécessitant une réponse juridique</b> .  Professionnel-le-s d'organismes sociaux, de l'insertion, du secteur sanitaire et social  Groupe de 12 personnes (ou 15 personnes maximum)		
Durée	7 h (9h-17h) dont pause déjeuner 1h		
Date	LUNDI 8 OCTOBRE 2012		
Coût	170 €uros		
Objectif général	Préciser et actualiser ses connaissances en Droit de la famille		
Objectifs pédagogiques	<ul> <li>Appréhender la place des parents dans l'évolution du droit de la famille et les droits et devoirs de chacun après la séparation</li> <li>Acquérir une connaissance de la législation et des pratiques</li> <li>Savoir utiliser ses connaissances dans sa pratique professionnelle</li> </ul>		
Contenu	<ul> <li>Les définitions, la dévolution, les attributs</li> <li>La coparentalité et les décisions importantes concernant l'enfant</li> <li>Les droits de l'enfant</li> <li>Le contrôle de l'autorité parentale</li> <li>La place des tiers</li> </ul>		
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques Etudes de cas Echanges pratiques, questions-réponses		
Outils	Supports juridiques Présentations de cas Présentation de la loi Présentation de la jurisprudence Liste d'adresses d'organismes relais - Mails et sites		
Lieu d'intervention	CIDFF: 95 Grande Rue Saint-Michel - 31400 Toulouse (Ligne B: Palais de Justice ou St-Michel Marcel Langer - Bus 12 arrêt: Notre Dame)		
Intervenante-s	Valérie BOUHIER : <b>Juriste</b> du CIDFF Haute-Garonne		
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant-e-s en fin de séance Bilan de l'intervention avec les autres intervenant-e-s pédagogiques et les commanditaires.		

ACCÈS AUX DROITS

## - FORMATION PROFESSIONNELLE JURIDIQUE EN DROIT DE LA FAMILLE -**Bulletin d'inscription**

## « Autorité parentale et séparation » Lundi 8 octobre 2012 9h-17h

170 €

Nom :	Prénom :	
Fonction dans la structure :		
Structure ou organisme :		
Adresse:		
Tél. :	Fax :	
Mail:		

Une convention de formation à signer par l'employeur sera adressée, par courrier, à la réception de cette inscription.

## **Important**

Modalités de prise en charge selon les organismes

- L'inscription est prise en compte :
  - à la date d'arrivée de ce bulletin d'inscription complété (1 ère étape obligatoire)
- L'inscription est validée :
- ▶ à la réception de l'acompte (80€) avec le bulletin d'inscription

ou, tenant compte des modalités administratives ne permettant pas de verser l'acompte

- ▶ dès réception de la convention signée
- ▶ une convocation nominative sera adressée
- ► Cette formation peut être prise en charge par votre OPCA

Date limite de l'inscription : lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012 Toute annulation doit être signalée avant la date limite d'inscription. Au delà de cette date, aucun remboursement de l'acompte ne sera effectué (sauf cas de force majeure).

Groupe de 12 personnes (limité à 15 maximum)

En cas de nombre de participant-es insuffisants,

le CIDFF se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation.

Nous pouvons également proposer ce type de formation sur site. Contactez-nous, nous établirons un plan adapté à vos besoins spécifiques.

Renseignements et inscription : Juliette Beauté, Sylvie Damermant

① 05 34 31 23 31 ou 35 (direct) Email: cidf31@wanadoo.fr

Fax: 05 34 31 23 30

CIDFF Haute-Garonne: 95 Grde-rue Saint-Michel 31400 TOULOUSE

① 05 34 31 23 31 🗏 05 34 31 23 30 - cidf31@wanadoo.fr - www.infofemmes-mp.org

N° Siret: 313 499 105 00010 - NAF: 9499 Z

N° O.F.: 73 31 02823 31